



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/WP.1/101
6 janvier 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières

(Quarante-huitième session, 20-23 mars 2006)

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE
LA QUARANTE-HUITIÈME SESSION***

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 20 mars 2006, à 10 heures

**La journée du 23 mars sera consacrée au premier Festival mondial
du film de la sécurité routière**

- | | | |
|----|--|---|
| 1. | Adoption de l'ordre du jour | ECE/TRANS/WP.1/101 |
| 2. | Adoption du rapport de la quarante-septième session | TRANS/WP.1/100 |
| 3. | Communications | |
| 4. | Application des Conventions de 1968 sur la circulation routière et sur la signalisation routière ainsi que des Accords européens de 1971 les complétant, et amendements concernant ces instruments | TRANS/WP.1/2005/11
Document informel |

* Les représentants sont priés de remplir la formule d'inscription ci-jointe (également disponible sur le site Internet de la Division des transports de la CEE) et de la renvoyer, deux semaines au moins avant la session, à la Division des transports de la CEE, soit par télécopie (+41-22 917 0039), soit par courrier électronique (roadsafety@unece.org). Avant la session, les représentants sont priés de se présenter au bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté, installé à la Villa Les Feuillantines, 13 avenue de la Paix, Genève (voir le plan à la dernière page), afin d'obtenir un badge. En cas de difficultés, téléphoner au secrétariat de la CEE (poste 73242 ou 72401).

- | | | |
|----|--|--|
| 5. | Révision des Résolutions d'ensemble sur la circulation routière (R.E.1) et sur la signalisation routière (R.E.2) | TRANS/SC.1/294/Rev.5
TRANS/SC.1/295/Rev.3 |
|----|--|--|

R.E.1

- | | | |
|-----|---|--|
| a) | Restructuration de la Résolution d'ensemble R.E.1 | ECE/TRANS/WP.1/2005/15/Rev.1
ECE/TRANS/WP.1/2006/1 |
| b) | Conduite sous l'influence de l'alcool, des drogues et des médicaments | ECE/TRANS/WP.1/2006/2
ECE/TRANS/WP.1/2006/3 |
| c) | Amélioration de la sécurité des motocyclistes et cyclomotoristes | TRANS/WP.1/2004/6/Rev.2
TRANS/WP.1/2004/9/Rev.1
ECE/TRANS/WP.1/2006/4 |
| d) | Promotion du port de la ceinture de sécurité | ECE/TRANS/WP.1/2006/5 |
| e) | Problèmes liés au dépassement | ECE/TRANS/WP.1/2006/6 |
| f) | Sécurité des piétons | ECE/TRANS/WP.1/2006/7 |
| g) | Permis de conduire | |
| i) | Permis de conduire délivrés conformément à la Convention de 1949 | Document informel |
| ii) | Recommandations concernant les permis de conduire | ECE/TRANS/WP.1/2006/9 |
| h) | Campagnes de communication et de sécurité routière | TRANS/WP.1/2005/16 |
| i) | Feux de circulation diurne | ECE/TRANS/WP.1/2005/17/Rev.1 |
| j) | Conduite de nuit | TRANS/WP.1/2005/18 |
| k) | Vitesse | TRANS/WP.1/2005/19 |
| l) | Conduite et téléphones portables | ECE/TRANS/WP.1/2006/8 |
| m) | Contenu de la trousse de premiers secours | TRANS/WP.1/2004/17 |
| m) | Nouvelles questions | ECE/TRANS/WP.1/2006/10
ECE/TRANS/WP.1/2006/11
ECE/TRANS/WP.1/2006/12
ECE/TRANS/WP.1/2006/13 |

R.E.2

- | | | |
|-----|--|--|
| n) | Sécurité dans les tunnels | TRANS/WP.1/2005/10/Rev.1 |
| o) | Panneaux à message variable | ECE/TRANS/WP.1/2005/6/Rev.2
TRANS/WP.1/2005/6/Rev.1 |
| 6. | Suivi des résolutions de l'Assemblée générale sur la sécurité routière | A/RES/60/5 |
| 7. | Préparation de la première Semaine mondiale de la sécurité routière | Documents informels |
| 8. | Collecte et diffusion des informations | Document informel |
| 9. | Questions diverses | |
| 10. | Adoption des décisions | |

23 mars 2006

Premier Festival mondial du film de la sécurité routière

Le premier Festival mondial du film de la sécurité routière se tiendra le 23 mars 2006 au Palais des Nations à l'occasion de la quarante-huitième session du WP.1.

Ce festival, qui vise à promouvoir la coopération internationale en matière de sécurité routière, servira de tremplin à la première Semaine mondiale des Nations Unies de la sécurité routière, qui sera organisée du 23 au 29 avril 2007.

Les membres du WP.1 sont invités à participer à cette manifestation et à la faire connaître le plus largement possible dans leurs pays respectifs. Des informations sur le Festival (programme, inscriptions, etc.) seront bientôt affichées sur le site Web du WP.1.

* * *

NOTES EXPLICATIVES¹

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le premier point de l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

2. ADOPTION DU RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR SA QUARANTE-SEPTIÈME SESSION

Le Groupe de travail est invité à adopter le rapport de sa quarante-septième session (TRANS/WP.1/100 et Add.1 et 2).

¹ Pour des raisons d'économies, les représentants sont priés de se munir de leur exemplaire des documents expédiés par courrier avant la réunion ou téléchargés depuis Internet.

3. COMMUNICATIONS

Le Groupe de travail sera informé des résultats d'autres réunions ayant un rapport avec ses travaux, ainsi que d'activités pouvant l'intéresser.

Le Groupe de travail est informé qu'à partir du début de 2006 la cote de tous les nouveaux documents publiés par la Commission économique pour l'Europe et tous ses organes subsidiaires commencera par «ECE/...».

4. APPLICATION DES CONVENTIONS DE 1968 SUR LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET SUR LA SIGNALISATION ROUTIÈRE AINSI QUE DES ACCORDS EUROPÉENS DE 1971 LES COMPLÉTANT, ET AMENDEMENTS CONCERNANT CES INSTRUMENTS

À sa réunion du 16 janvier 2006, le Groupe d'experts juridiques examinera, entre autres choses, une proposition du WP.29 concernant l'activation automatique du signal de détresse et l'indication d'un freinage d'urgence (TRANS/WP.1/2005/11).

Le Groupe de travail sera informé des débats du Groupe d'experts juridiques. Le rapport de la réunion tenue le 16 janvier par ce dernier fera l'objet d'un document informel disponible en anglais seulement.

5. RÉVISION DES RÉOLUTIONS D'ENSEMBLE R.E.1 ET R.E.2

Résolution d'ensemble sur la circulation routière (R.E.1)

a) Restructuration de la Résolution d'ensemble R.E.1

Le Groupe de travail est invité à examiner un projet d'introduction à la R.E.1 établi par M. Périsset et complété par le secrétariat (ECE/TRANS/WP.1/2006/1). Il est aussi invité à examiner la nouvelle structure de la R.E.1 que le secrétariat a mise à jour en tenant compte des faits nouveaux intervenus depuis la quarante-septième session (ECE/TRANS/WP.1/2005/15/Rev.1).

D'autres délégués se sont également déclarés disposés à établir des projets de recommandations sur des questions qui ne sont pas encore examinées par des groupes restreints. Certains de ces nouveaux projets sont mentionnés au titre des points énumérés ci-après.

b) Conduite sous l'influence de l'alcool, des drogues et des médicaments

À sa quarante-septième session, le Groupe de travail a demandé au groupe restreint (États-Unis, Finlande, Italie (assumant la présidence) et OMS) d'établir un projet de recommandation à inclure dans la R.E.1 et concernant la conduite sous l'influence de l'alcool, en s'inspirant de la résolution existante élaborée en 1989 et des documents disponibles auprès de la CEMT et de l'Union européenne. Le projet de recommandation figure dans le document ECE/TRANS/2006/2.

Le Groupe de travail est invité à examiner et à adopter le questionnaire révisé par le groupe restreint (ECE/TRANS/WP.1/2006/2). Il est prévu de distribuer la version définitive du questionnaire après la quarante-huitième session du Groupe de travail.

c) Amélioration de la sécurité des cyclistes, des motocyclistes et des cyclomotoristes

Des informations seront communiquées sur les réponses au questionnaire relatif à l'amélioration de la sécurité des motocyclistes et des cyclomotoristes. Les questionnaires (TRANS/WP.1/2004/6/Rev.2 et TRANS/WP.1/2004/9/Rev.1) ont été diffusés par le secrétariat en juillet, les réponses étant attendues au plus tard le 1^{er} octobre 2005.

Le Groupe de travail sera également saisi, pour examen et adoption, d'un projet de recommandation sur l'amélioration de la sécurité des motocyclistes et des cyclomotoristes, établi par le groupe restreint (États-Unis (assumant la présidence), FEMA, FIM et IMMA) (ECE/TRANS/WP.1/2006/4). Ce document a été complété par des propositions concernant en particulier les bicyclettes, soumises par la PRI.

d) Promotion du port de la ceinture de sécurité

Le Groupe de travail sera saisi, pour examen et adoption, d'une recommandation sur la promotion du port de la ceinture de sécurité, établie par le groupe restreint (Espagne, États-Unis (assumant la présidence), Royaume-Uni et Fondation FIA) (ECE/TRANS/WP.1/2006/5).

e) Problèmes liés au dépassement

À sa quarante-septième session, le Groupe de travail a été informé des réponses reçues concernant le questionnaire sur le dépassement. La majorité des enquêtés s'est déclarée favorable à l'incorporation dans les Conventions de Vienne de nouvelles dispositions relatives au dépassement. Le groupe restreint (Estonie, Fédération de Russie (assumant la présidence) Pologne, Roumanie, FEMA) a été prié d'élaborer une proposition, qui serait, dans un premier temps, examinée en vue de son incorporation dans la R.E.1.

Le Groupe de travail est invité à examiner et, si nécessaire, à modifier le projet de questionnaire complémentaire établi par le groupe restreint, qui figure dans le document ECE/TRANS/WP.1/2006/6.

f) Sécurité des piétons

À sa quarante-septième session, le Groupe de travail a prié le groupe restreint des règles et de la signalisation concernant les piétons (Danemark, Israël, FIP (assumant la présidence) et GRSP) d'élaborer un projet de recommandation à inclure dans la R.E.1, en tenant compte de la recommandation adoptée par le Groupe de travail à sa trente-sixième session (TRANS/WP.1/76). Le projet de texte figure dans le document ECE/TRANS/WP.1/2006/7.

g) Permis de conduire

- i) À sa quarante-septième session, le Groupe de travail a examiné les moyens qui pourraient être mis en œuvre pour faire face aux divergences des dispositions relatives aux permis de conduire dans les Conventions de 1949 et de 1968 sur la circulation routière. Il a proposé d'envoyer aux Parties contractantes à la Convention de 1949 un questionnaire leur demandant quelle solution elles préféreraient.

Le questionnaire, qui figure dans un document informel, a été établi par la Fédération de Russie et l'IMMA.

- ii) Le Groupe de travail souhaitera peut-être aussi examiner le projet de texte à inclure dans la R.E.1 concernant les permis de conduire, établi par le représentant de la Commission européenne et le secrétariat (ECE/TRANS/WP.1/2006/9).

h) Campagnes de communication et de sécurité routière

Le Groupe de travail est invité à examiner un projet de texte sur les campagnes de communication et de sécurité routière (TRANS/WP.1/2005/16).

i) Feux de circulation diurne

Le Groupe de travail est invité à examiner un projet de texte révisé sur les feux de circulation diurne, établi par le secrétariat (ECE/TRANS/WP.1/2005/17/Rev.1).

j) Conduite de nuit

Le Groupe de travail est invité à examiner un projet de recommandation sur la conduite de nuit, établi par M. Périsset (TRANS/WP.1/2005/18).

k) Vitesse

Le Groupe de travail est invité à examiner un projet de texte sur la vitesse (TRANS/WP.1/2005/19), établi par le groupe restreint composé de la France (assumant la présidence), du Portugal, de la Suisse et du secrétariat.

l) Téléphones portables

Le Groupe de travail est invité à examiner un projet de texte sur la conduite et l'utilisation du téléphone portable, présenté par la France (ECE/TRANS/WP.1/2006/8).

m) Contenu de la trousse de premiers secours

Le Groupe de travail est invité à examiner la proposition concernant le contenu de la trousse de premiers secours qui doit se trouver à bord des véhicules, dont le texte figure dans le document TRANS/WP.1/2004/17.

n) Nouvelles questions

Le Groupe de travail souhaitera peut-être aussi examiner les projets de textes nouveaux ou révisés suivants à incorporer dans la R.E.1: commentaires et propositions sur divers éléments de la R.E.1 formulés par la FEVR (ECE/TRANS/WP.1/2006/10), sécurité des enfants (ECE/TRANS/WP.1/2006/11), règles particulières concernant certaines catégories de véhicules (ECE/TRANS/WP.1/2006/12), et enseignement professionnel de la conduite automobile (ECE/TRANS/WP.1/2006/13).

Résolution d'ensemble sur la signalisation routière (R.E.2)

m) Sécurité dans les tunnels

À sa quarante-septième session, le WP.1 avait adopté le principe de l'ajout, à la R.E.2 dans un premier temps et à la Convention de Vienne sur la signalisation routière dans un deuxième temps, de la proposition faite par le Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses (WP.15) concernant l'utilisation du signal C,3h et des lettres A-E.

Le Groupe de travail a toutefois décidé d'attendre les faits nouveaux qui pourraient intervenir lors de la session du WP.15 de novembre 2005 avant de prendre une décision définitive sur la proposition et a demandé au Groupe d'experts juridiques du WP.1 d'examiner la question. Le Groupe de travail sera informé du résultat des débats du Groupe d'experts juridiques à ses réunions du 16 septembre 2005 et des 16 et 17 janvier 2006.

n) Panneaux à message variable

À sa quarante-septième session, le Groupe de travail a demandé au groupe restreint (Allemagne, Espagne (assumant la présidence), France, Pays-Bas) de se pencher sur les questions relatives aux règles de priorité pour les panneaux à message variable et les signaux statiques, ainsi qu'entre différents types de panneaux à message variable, et sur la question spéciale des systèmes de contrôle des voies. Il a demandé au secrétariat d'élaborer un texte sur les panneaux à message variable destiné à être incorporé dans la Résolution d'ensemble sur la signalisation routière (R.E.2), en s'inspirant du document TRANS/WP.1/2005/6/Rev.1 établi par le groupe restreint.

Le groupe restreint a présenté une proposition révisée, qui figure dans le document ECE/TRANS/WP.1/2005/6/Rev.2.

6. SUIVI DES RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le Groupe de travail sera informé de la résolution A/RES/60/5 de l'Assemblée générale sur l'amélioration de la sécurité routière mondiale, adoptée le 26 octobre 2005.

Dans cette résolution, l'Assemblée générale encourage les États Membres, d'une part, à adhérer aux Conventions des Nations Unies sur la circulation routière et sur la signalisation routière, en vue d'assurer un niveau élevé de sécurité routière et, d'autre part, à tâcher de réduire les traumatismes et la mortalité dus aux accidents de la circulation en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

L'Assemblée générale souligne également combien il importe d'améliorer les normes juridiques internationales en matière de sécurité de la circulation routière et salue à cet égard l'ensemble d'amendements de fond aux Conventions sur la circulation routière et sur la signalisation routière de 1968 élaboré par le Groupe de travail de la sécurité et la circulation routières (WP.1).

En outre, elle accueille avec satisfaction la proposition de la Commission économique pour l'Europe d'organiser la première Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière, axée sur les jeunes usagers de la route, notamment les jeunes conducteurs, et invite les

commissions régionales de l'ONU et l'Organisation mondiale de la santé à participer à son organisation.

Le Groupe de travail sera également informé des résultats de la troisième réunion sur la concertation en matière de sécurité routière au sein des Nations Unies, tenue à Londres les 14 et 15 novembre 2005.

7. PRÉPARATIFS DE LA PREMIÈRE SEMAINE MONDIALE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

À sa quarante-septième session, le Groupe de travail a chargé le groupe restreint créé pour organiser la troisième Semaine de la sécurité routière de préparer la Semaine mondiale de la sécurité routière en 2007. Ce groupe, auquel de nouveaux participants se sont joints, se compose à présent de la France, de l'Italie, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Pologne, de la Suisse, de la Commission européenne, de la PRI, de la Fédération internationale de l'automobile (FIA), de LaserEurope et du secrétariat.

Les rapports du groupe sur sa première réunion, tenue le 27 octobre 2005, et sur sa deuxième réunion, tenue le 12 janvier 2006, figureront dans des documents informels (en anglais seulement).

8. COLLECTE ET DIFFUSION DES INFORMATIONS

Des informations préliminaires seront données concernant les réponses reçues au questionnaire sur les équipements de sécurité complémentaires exigés à bord des véhicules (vestes réfléchissantes, trousse de premiers secours, triangles de signalisation, extincteurs, ampoules de remplacement, etc.).

Sur la base des réponses à ce questionnaire, on envisage d'établir de nouveaux tableaux à incorporer dans le document relatif aux prescriptions nationales en matière de sécurité routière (dont la dernière version porte la cote TRANS/WP.1/80/Rev.3) et de nouvelles recommandations à incorporer dans la R.E.1.

Le Groupe de travail sera saisi d'une liste des campagnes de sécurité routière organisées dans les pays membres en 2004.

9. QUESTIONS DIVERSES

Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner toute autre question au titre de ce point de l'ordre du jour.

Le Groupe de travail est informé que sa quarante-neuvième session extraordinaire devrait se tenir du 27 au 30 juin 2006 si le Comité des transports intérieurs en est d'accord. Elle sera consacrée à l'examen et à l'adoption de projets de recommandations qui seront incorporées dans la R.E.1 afin que la version finale de la R.E.1 puisse être établie avant la fin de 2006 et publiée pendant la Semaine mondiale de la sécurité routière (23-29 avril 2007).

10. ADOPTION DES DÉCISIONS

Le Groupe de travail adoptera, sur la base d'un projet établi par le secrétariat, le relevé des décisions prises à sa quarante-huitième session.



UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA

Conference Registration Form

Return to secretariat by fax (+41-22 917 0039) or by E-mail (roadsafety@unece.org) and BRING THIS ORIGINAL with you. An additional form is required for spouses.

Title of the Conference _____ Date _____

Working Party on Road Traffic Safety, forty-eighth session, 20-23 March 2006

Delegation/Participant of Country, Organization or Agency

Participant

Mr. Family Name _____ First Name _____
Mrs. _____
Ms.

Participation Category

Head of Delegation	<input type="checkbox"/>	Observer Organization	<input type="checkbox"/>
Delegation Member	<input type="checkbox"/>	NGO (ECOSOC Accred.)	<input type="checkbox"/>
Observer Country	<input type="checkbox"/>	Other (Please Specify Below)	<input type="checkbox"/>
Participating	From: _____	Until:	_____

Document Language Preference English French Russian

Official Occupation (in own country) _____ Passport or ID Number _____ Valid Until _____
Official Telephone N°. _____ Fax N°. _____ E-mail Address _____

Permanent Official Address

Address in Geneva

On Issue of ID Card Participant Signature _____ Date _____	Participant photograph if form is sent in advance of the conference date. Please PRINT your name on the reverse side of the photograph	PLEASE NOTE ONLY CERTAIN CONFERENCES REQUIRE A PHOTO, IF YOU ARE NOT ASKED TO PROVIDE ONE BY THE CONFERENCE STAFF YOUR CONFERENCE IS NON PHOTO	Security Use Only Card N°. Issued _____ Initials, UN Official _____
---	---	---	--

